

LE ↑
GRAND
PARIS à vous
la métropole
CITOYEN

REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

CALENDRIER DE LA CONCERTATION

Janvier – mars : réunions publiques d'information parisiennes

Avril – juin : réunions de concertation (40 réunions publiques au sein de la métropole) organisée par Paris Métropole, la mission de préfiguration et les villes accueillantes

Juin : synthèse des réunions publiques parisiennes

Eté : Assises de la métropole

PLAN DE LA PRESENTATION

Première partie

- Quelques repères
- Les collectivités en Île-de-France: état des lieux
- Genèse du projet de métropole
- Atouts et défis

Deuxième partie

- Métropole du Grand Paris
- Domaines d'action transférés



REPERES



REPERES

- La métropole du Grand Paris est une **nouvelle instance politique**
- Création au **1^{er} janvier 2016**
- **124 communes dont Paris**
- **762 km²** soit 7 fois la superficie de Paris
- au moins **6,7 millions d'habitants**

METROPOLE DU GRAND PARIS

2016

1

JANVIER

-  périmètre
-  124 communes membres
-  extensions possibles
-  limites départementales
-  agglomération parisienne

10 km

OBJECTIFS

- **Améliorer le cadre de vie**
- **Réduire les inégalités**
- **Développer un modèle urbain, social et économique durable**
- **Renforcer l'attractivité**



COLLECTIVITES EN ILE-DE-FRANCE

Etat des lieux



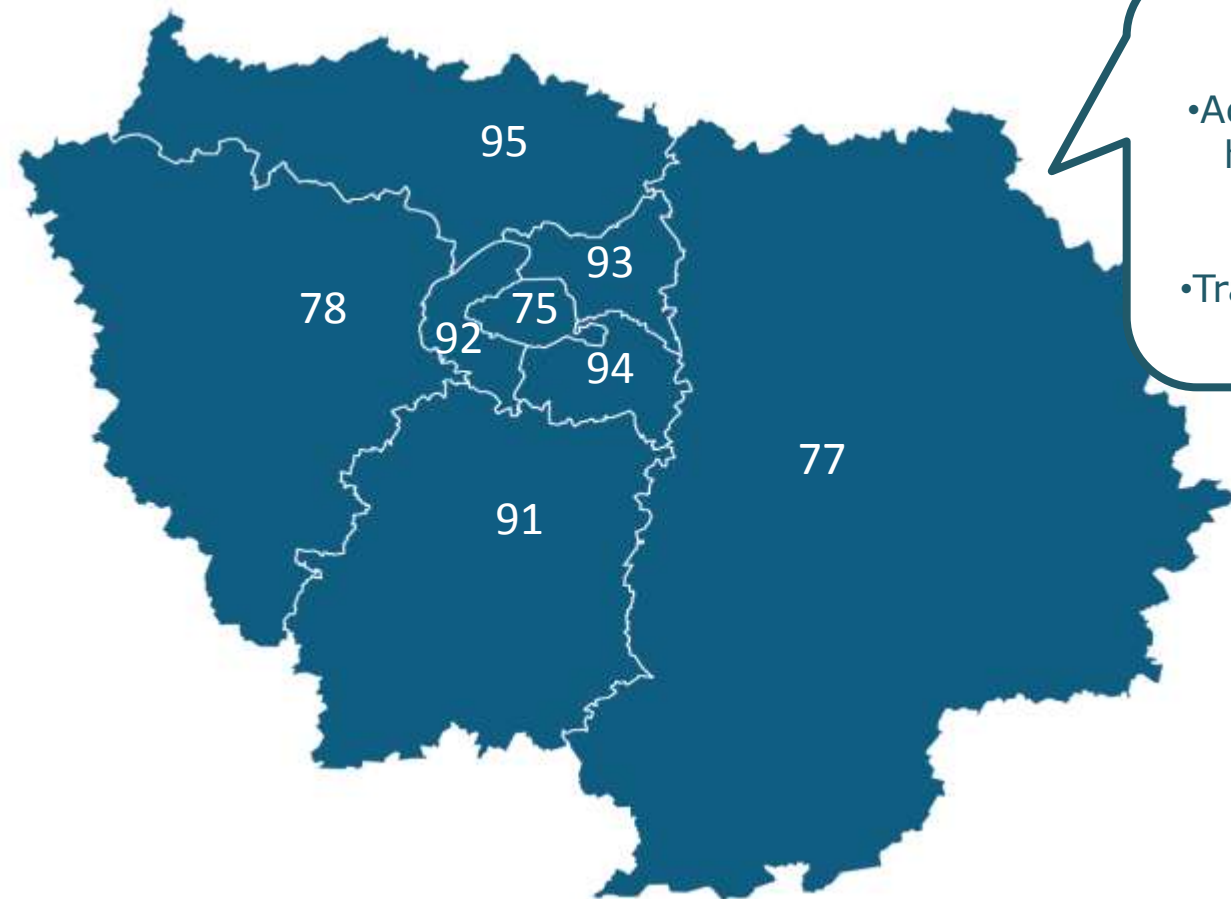
UNE REGION



COMPETENCES

- Transports (STIF)
- Aménagement du territoire (documents stratégiques)
 - Lycées
- Développement économique
- Formation & apprentissage

8 DEPARTEMENTS

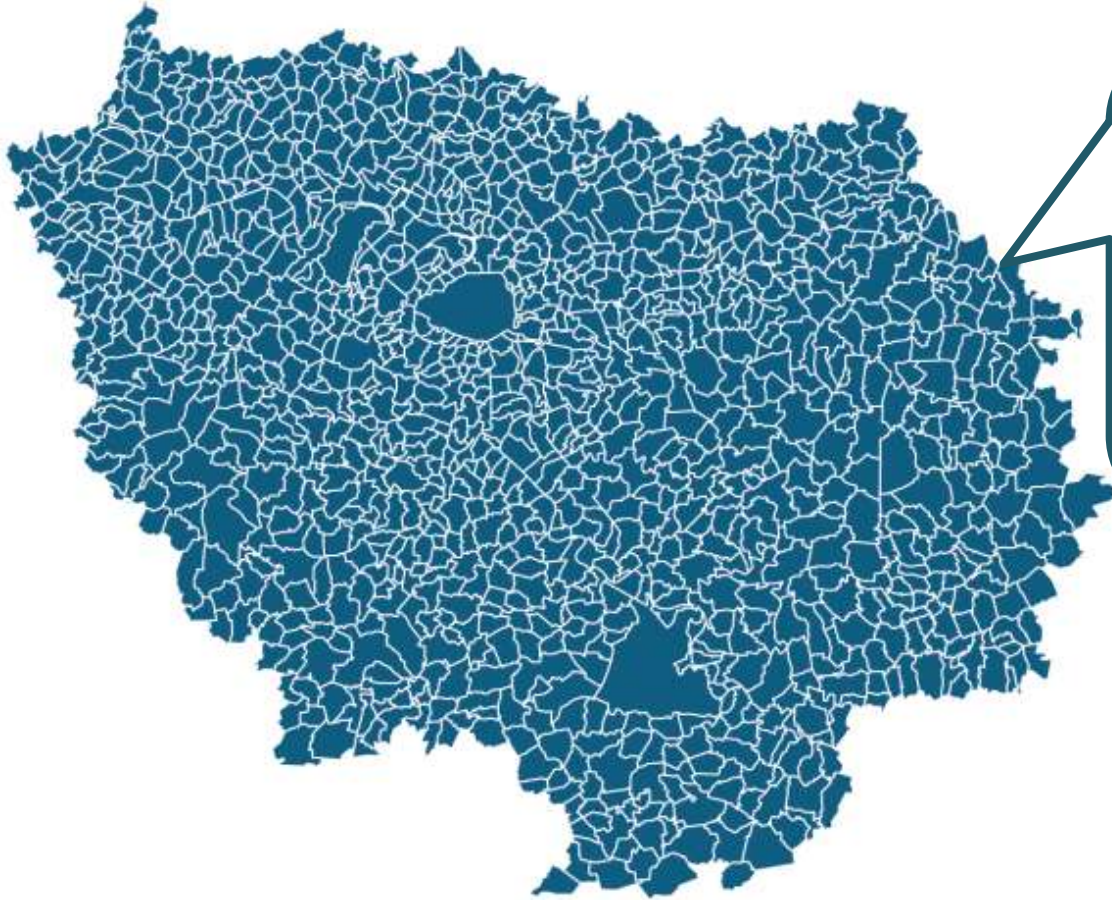


COMPETENCES

- Action sociale (enfance, personnes handicapées, personnes âgées)
 - Collèges
 - Équipement rural
- Transports routiers non urbains des personnes

- 75 Paris
- 77 Seine-et-Marne
- 78 Yvelines
- 91 Essonne
- 92 Hauts-de-Seine
- 93 Seine-Saint-Denis
- 94 Val-de-Marne

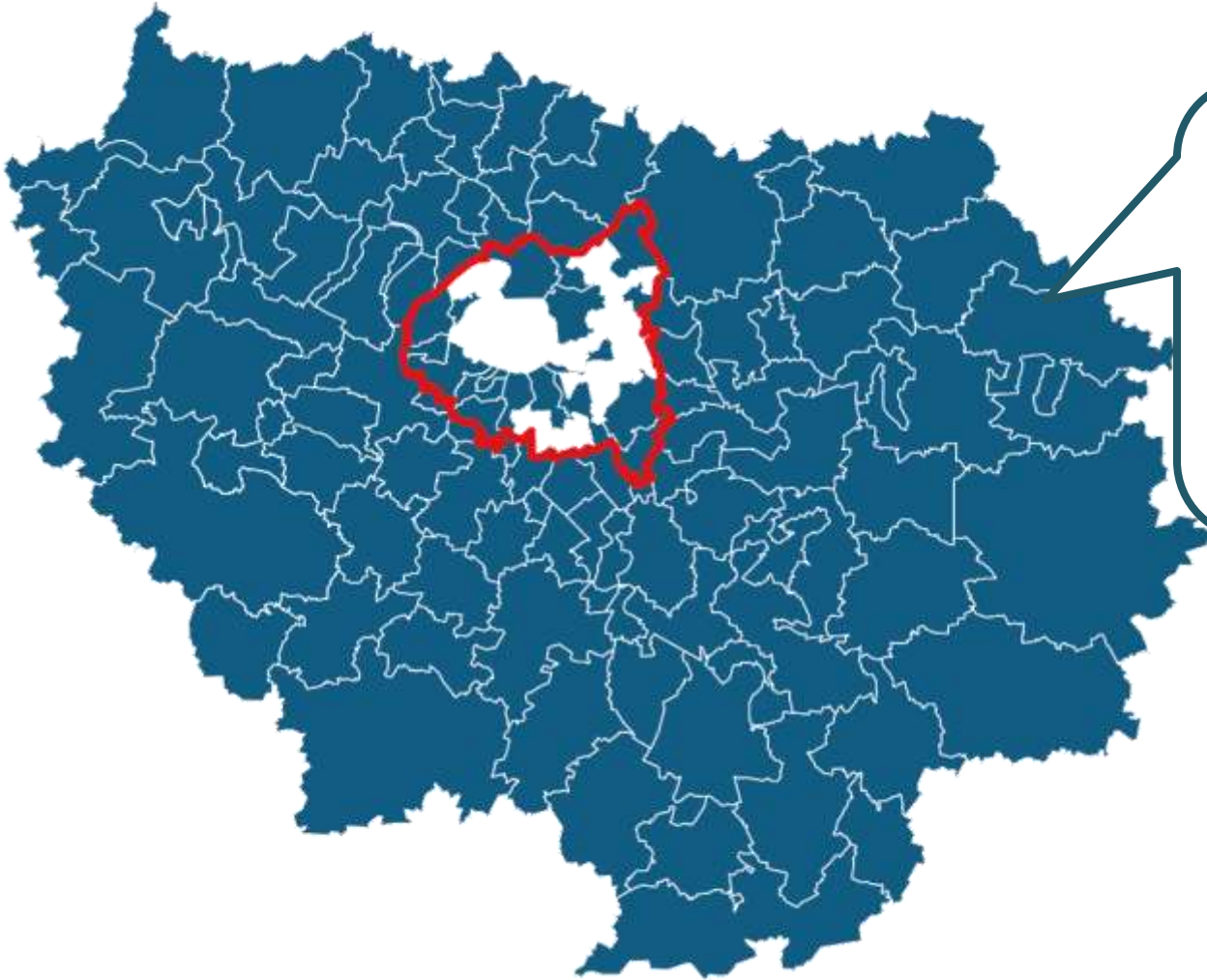
1281 COMMUNES



COMPETENCES

- Urbanisme
- Logement
 - Voirie
 - Déchets
- Equipements
 - Ecoles
 - Sécurité

113 INTERCOMMUNALITES



COMPETENCES

- Aménagement
 - Eau
 - Voirie
- Equipements
- Collecte des déchets
- Développement économique
- ...

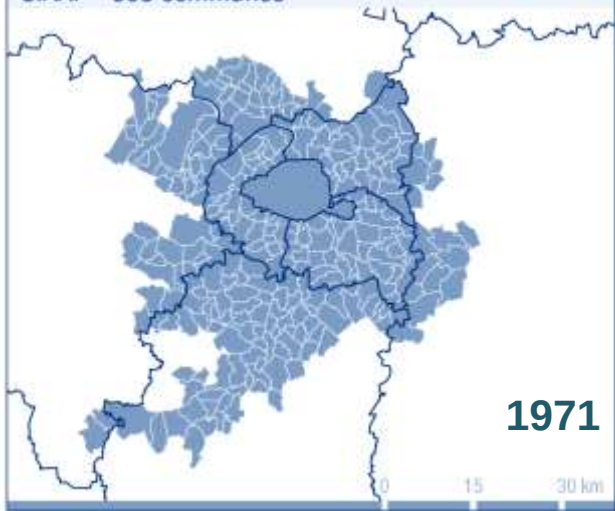
Dont 19 en petite couronne (2/3 des communes)



DES GROUPEMENTS MÉTROPOLITAINS EXISTANTS DÉJÀ POUR CERTAINS SERVICES PUBLICS

Assainissement

SIAAP - 303 communes



1971

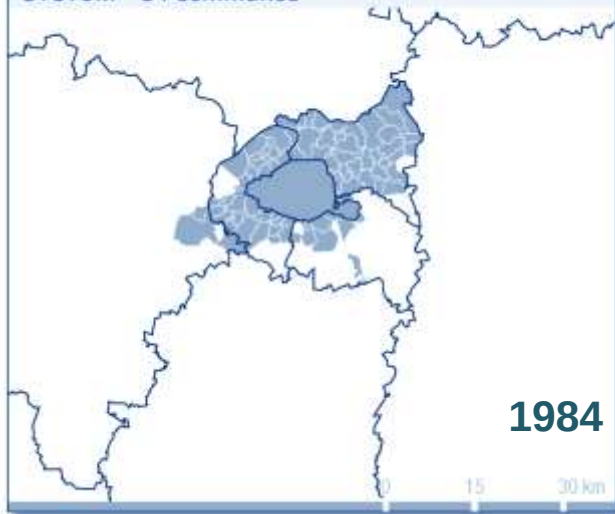


SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL POUR L'ASSAINISSEMENT



Traitement des ordures ménagères

SYCTOM - 84 communes



1984



syctom

l'agence **métropolitaine**
des déchets ménagers



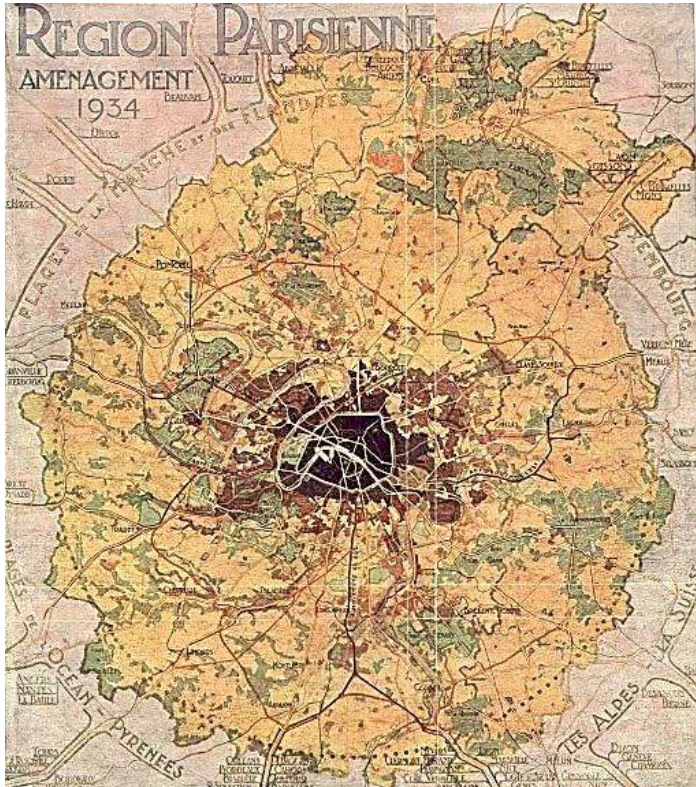
GENESE DU PROJET DE METROPOLE



LE GRAND PARIS : UN DÉBAT QUI COURT TOUT AU LONG DU XXÈME SIÈCLE

1934

Plan Prost : un des tous premiers plans d'aménagement officiels d'agglomération dans le monde



1965

Création des villes nouvelles et du réseau express régional (RER) traversant Paris

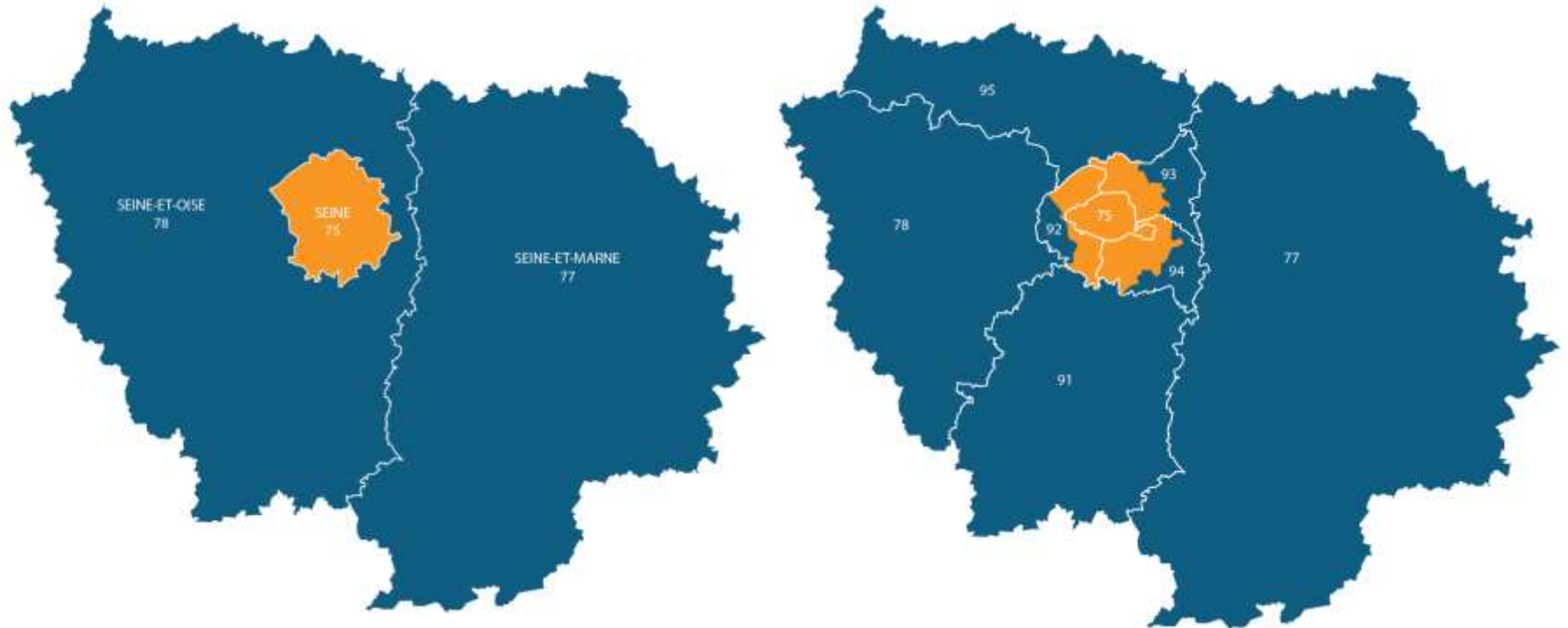


Cergy-Pontoise



Saint-Quentin-en-Yvelines

▼
Eclatement du département de la Seine et de la Seine-et-Oise en 8 départements...



...mais création de syndicats interdépartementaux ou intercommunaux
pour gérer certains grands services urbains

1977

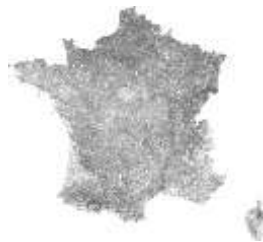
1982

2014

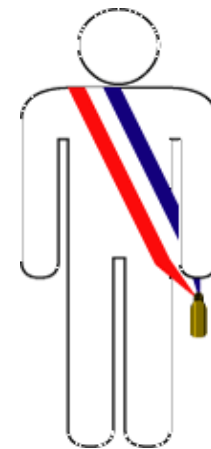
Rétablissement de la fonction de Maire de Paris



Lois de décentralisation : suppression de la tutelle administrative des préfets sur les communes (+ de 36 000), et transfert de certaines compétences de l'Etat notamment en matière d'urbanisme

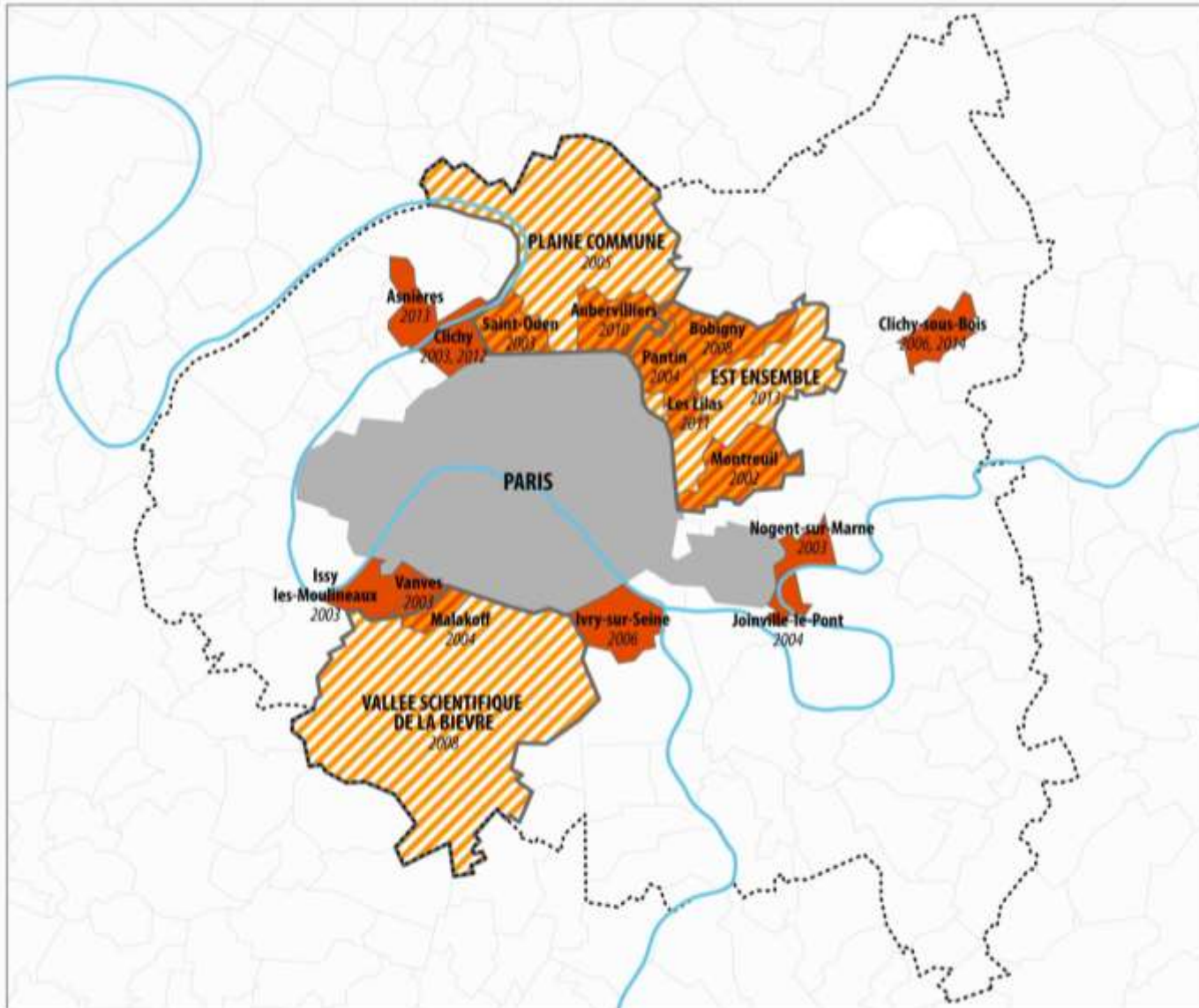


Dispositions spécifiques pour Paris, Marseille et Lyon (loi PML)



Election de Bertrand Delanoë comme maire de Paris

Collectivités ayant conclu un accord de coopération avec Paris depuis



- 15 communes
- 3 groupements de communes
- 4 départements
- 2002, 2014 année de lancement, et de renouvellement le cas échéant
- petite couronne

Conférence métropolitaine lancée le 7 juillet 2006.



1900

2007

2008

2010

2014

Discours du Président de la République Nicolas Sarkozy à Roissy

Création d'un Secrétariat d'Etat chargé du développement de la région capitale

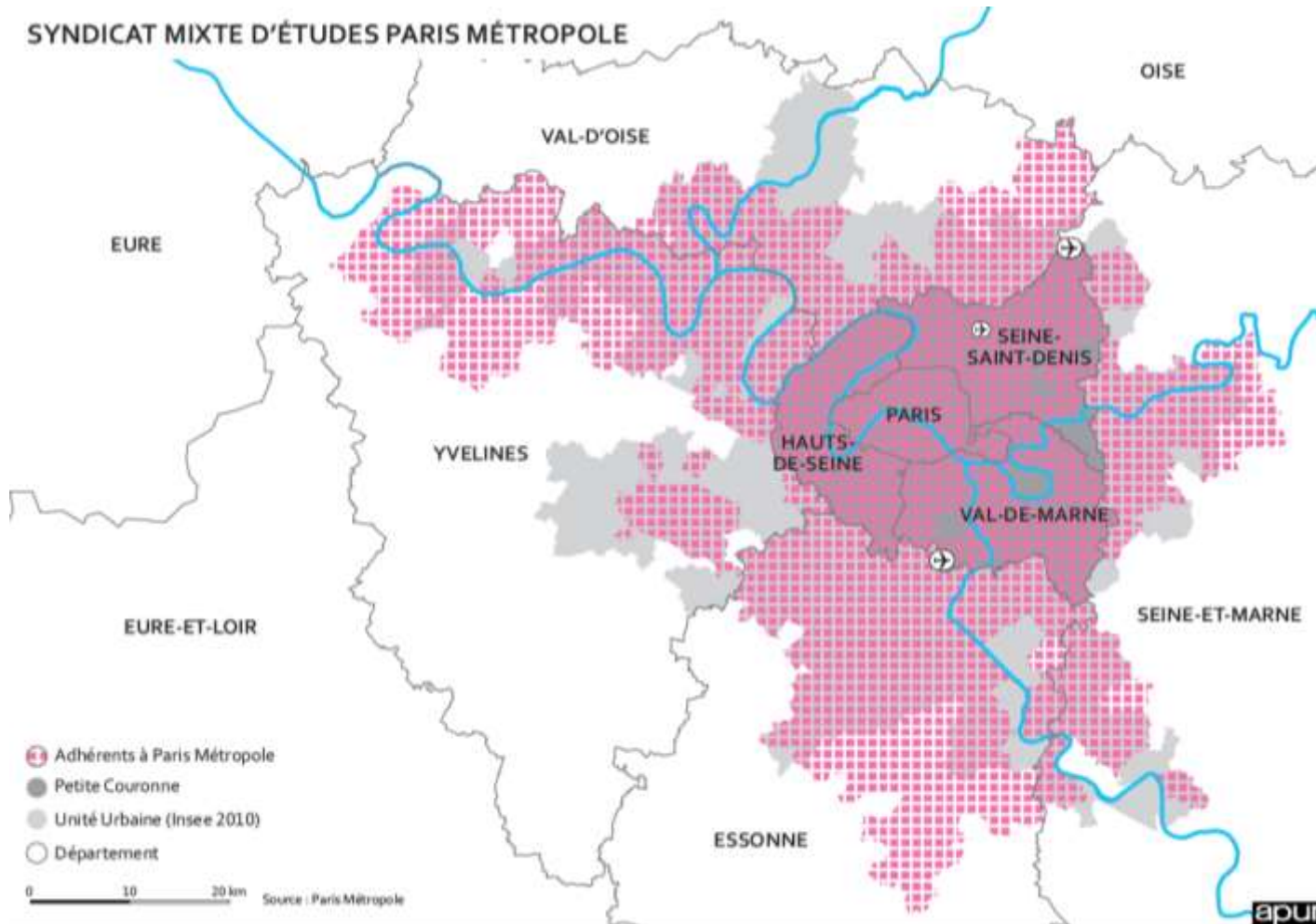


Dix équipes internationales d'architectes sont chargées de réfléchir à la métropole « post Kyoto »

Un travail qui se poursuit au sein de l'AiGP



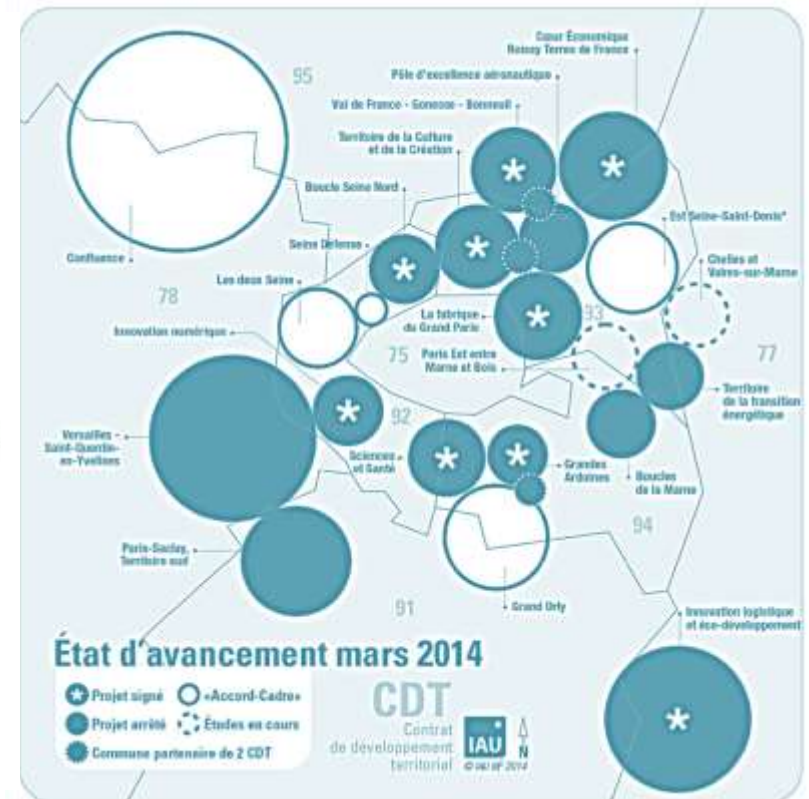
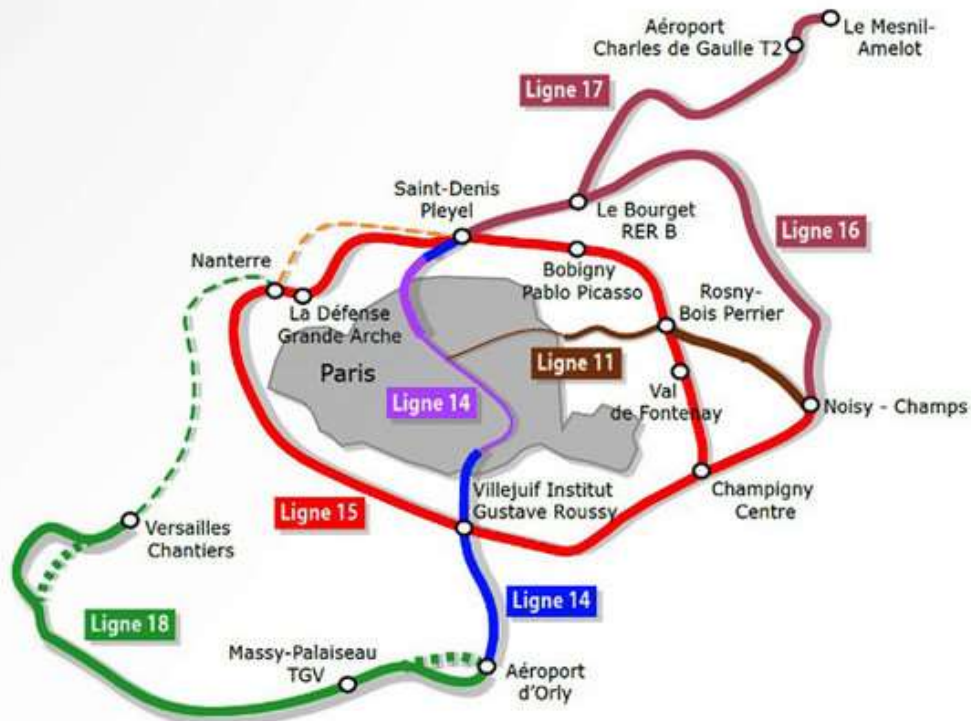
Création du syndicat Paris Métropole



212 membres comprenant les 8 départements et la région



Loi Grand Paris : lancement du projet de métro du Grand Paris par l'Etat et des Contrats de Développement Territorial entre l'Etat et les communes / intercommunalités





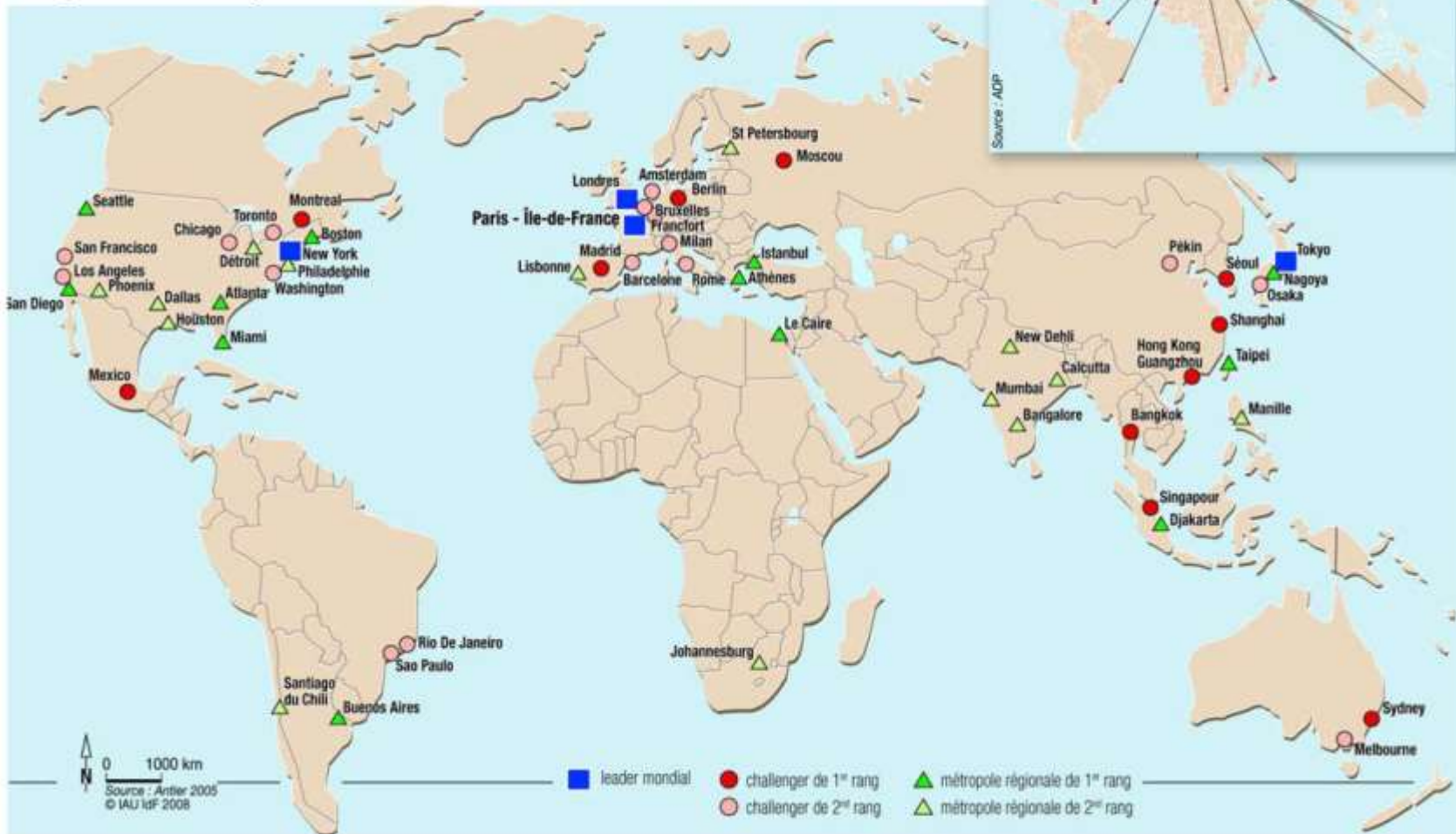
ATOUS ET DEFIS



RAYONNEMENT INTERNATIONAL: LA MÉTROPOLE AU CŒUR DU RESEAU

CARTE THÉMATIQUE

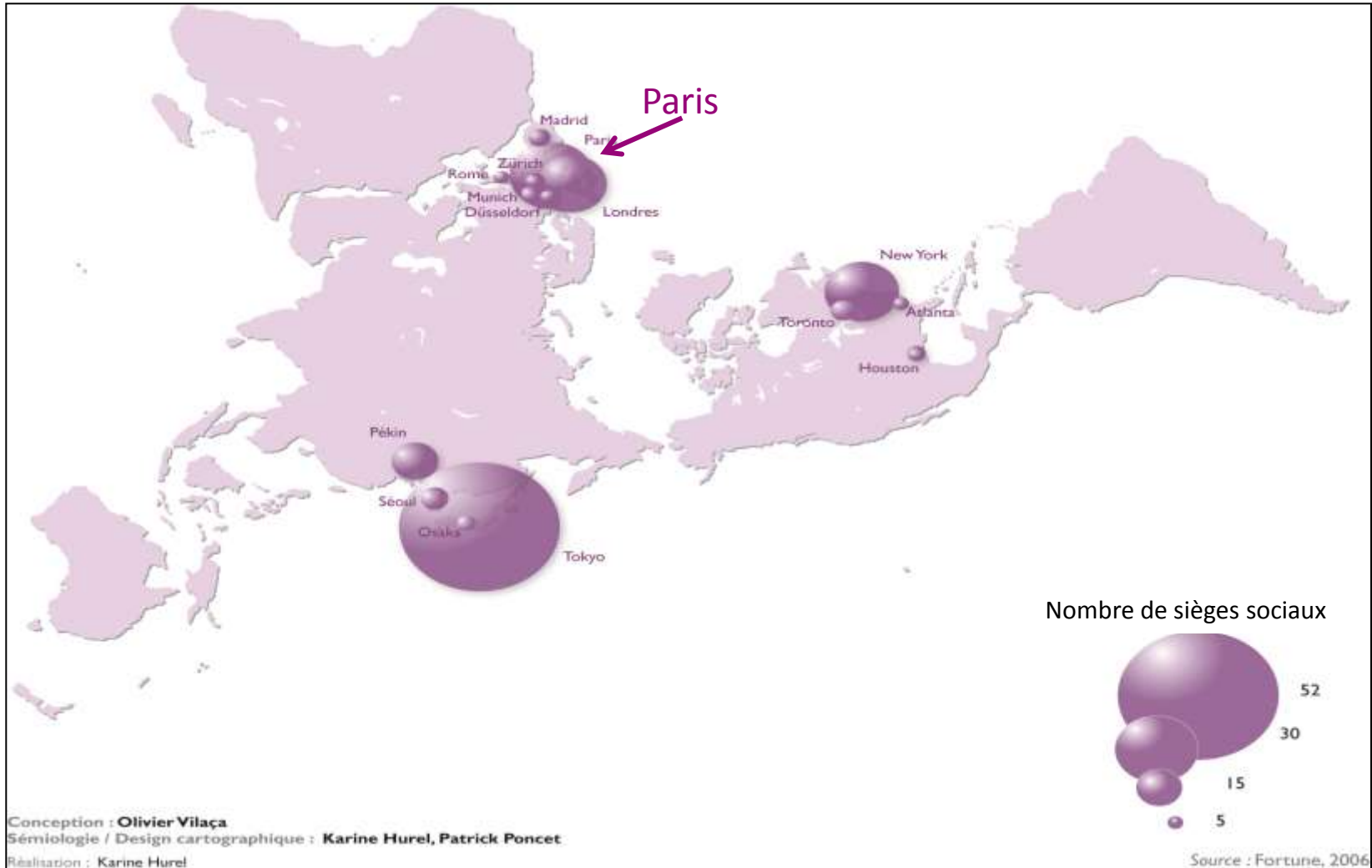
Les grandes métropoles mondiales



RAYONNEMENT INTERNATIONAL

- La région capitale à la deuxième place mondiale en termes de poids total de sièges et de filiales de groupes multinationaux.

Répartition des sièges sociaux de multinationales dans le monde : 33 pour Paris

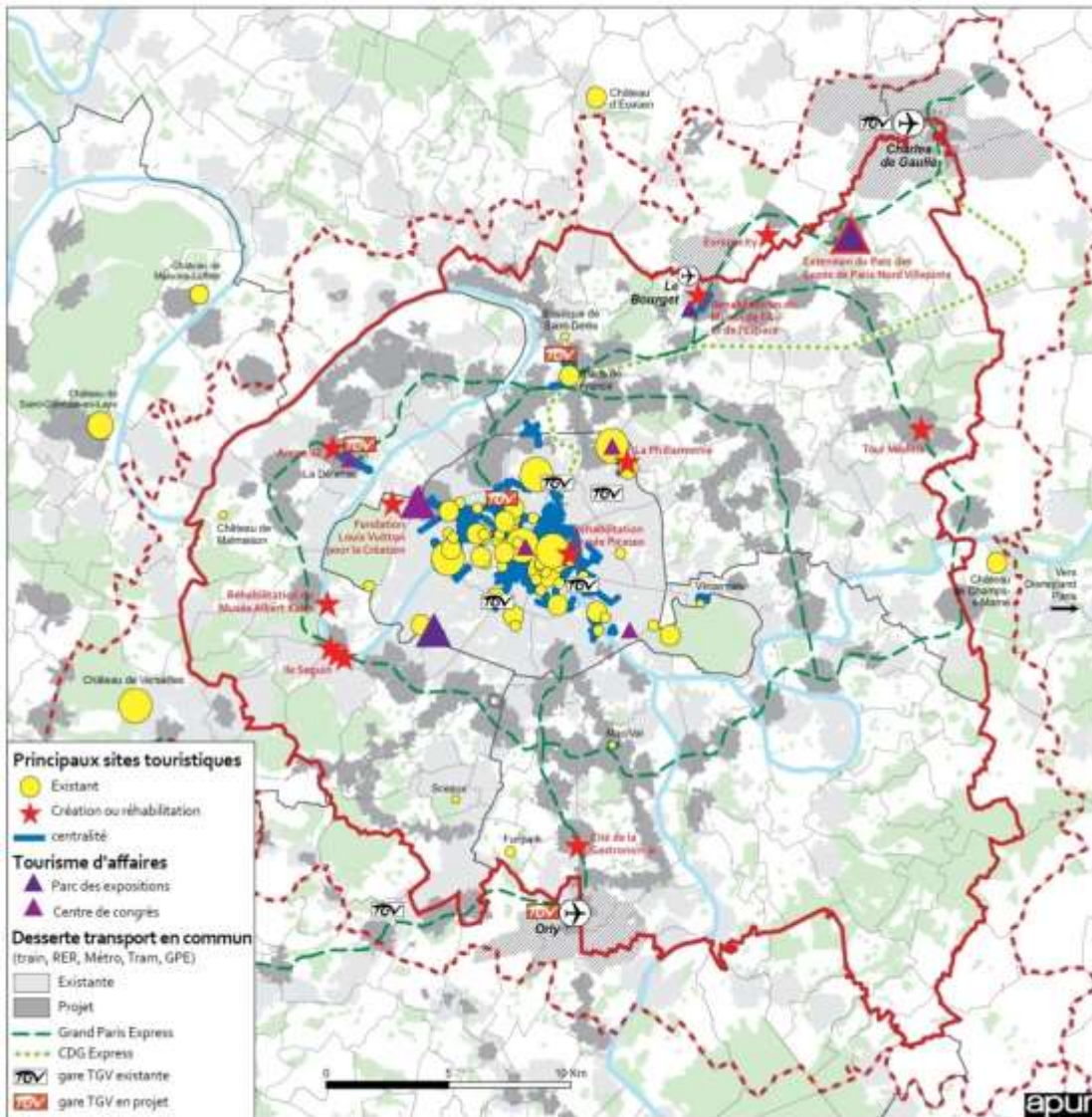


ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

- Leader européen en recherche et développement
- 150 400 chercheurs: effectif de la recherche publique et privée (MESR)
- 635 000 étudiants dans l'enseignement supérieur



TOURISME



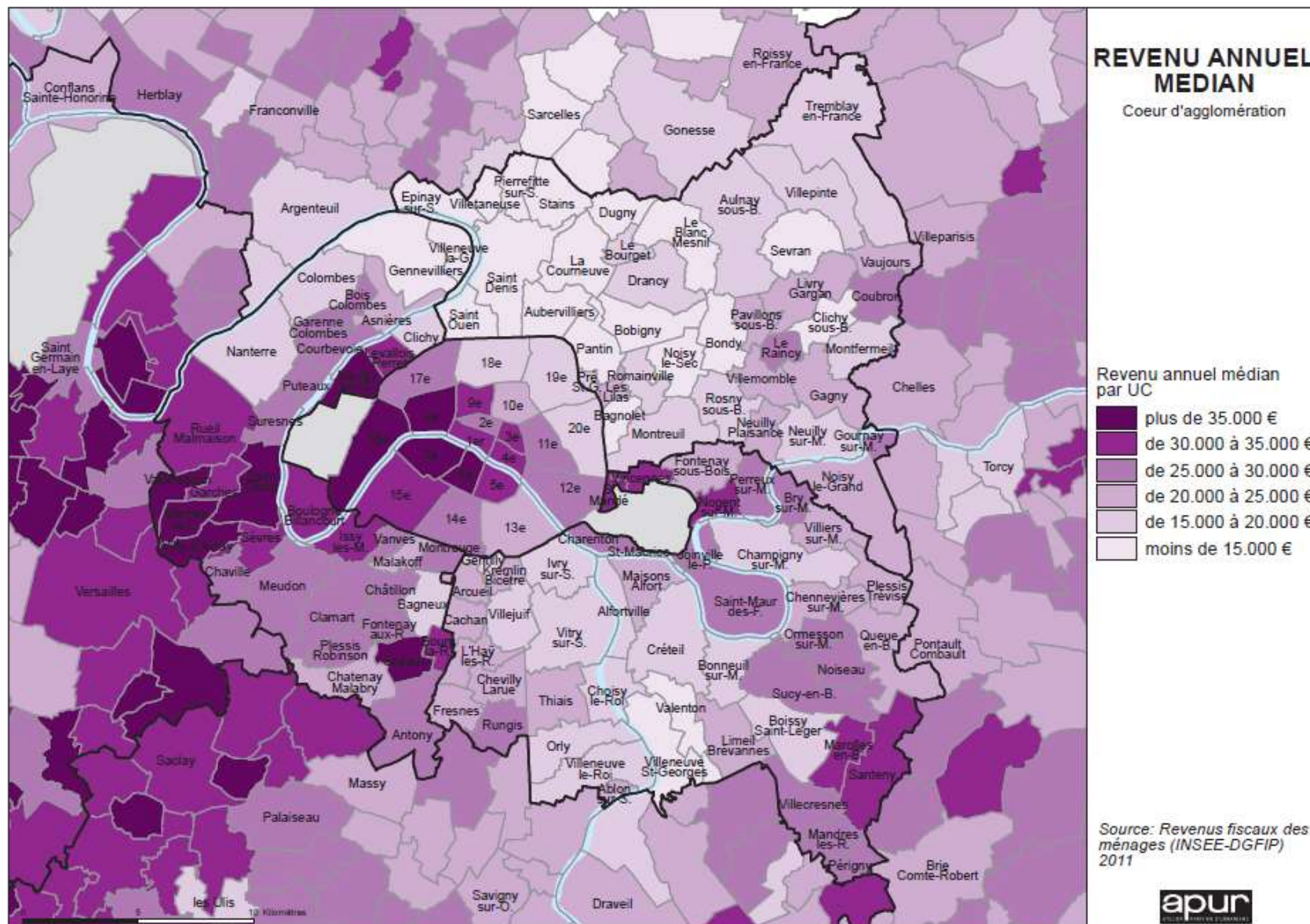
➤ 47 millions de touristes en Île-de-France dont 29 millions à Paris.

➤ 90,3 millions de passagers accueillis dans les aéroports de Paris en 2013

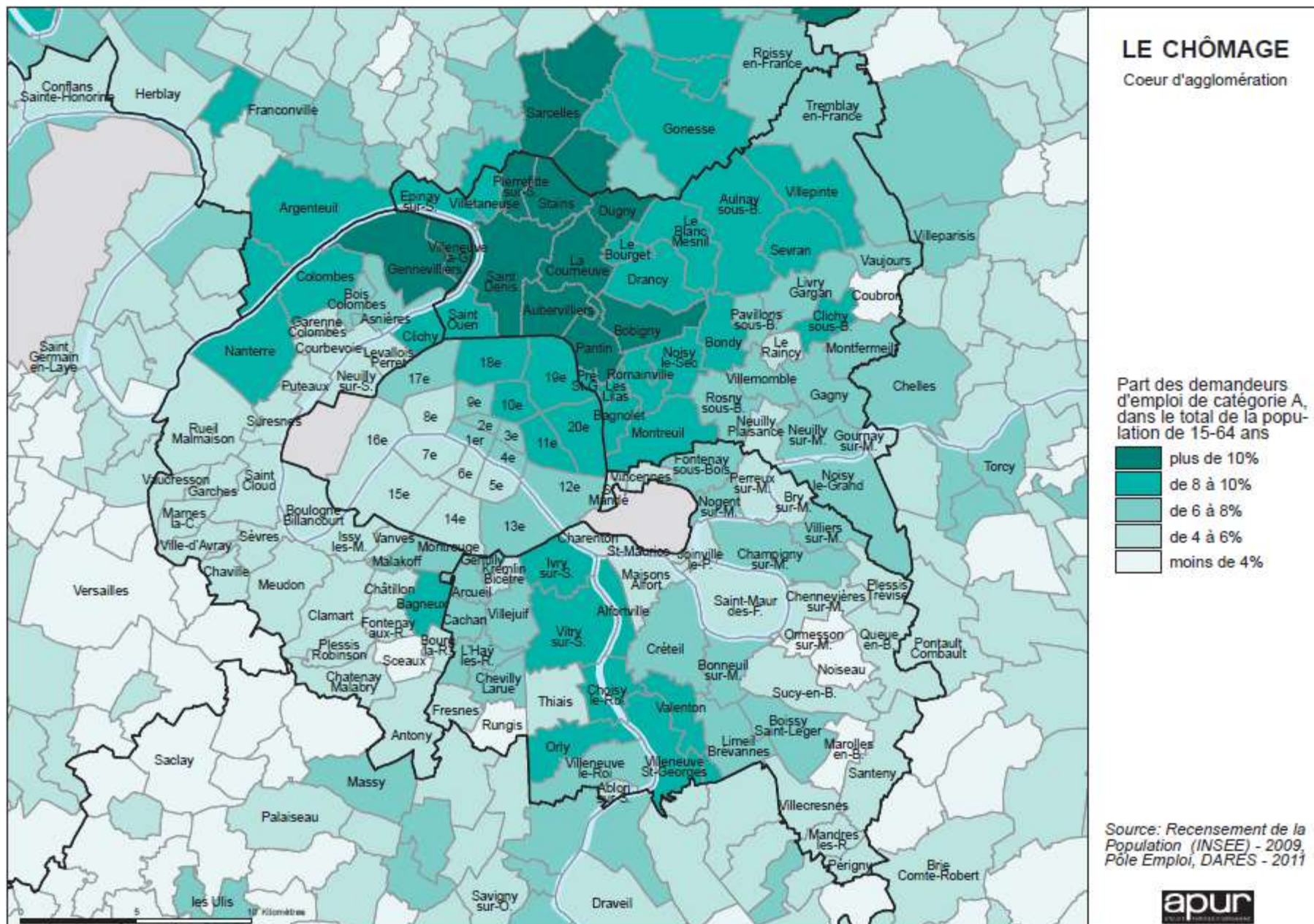
➤ 32,3 millions d'arrivées hôtelières en Île-de-France.



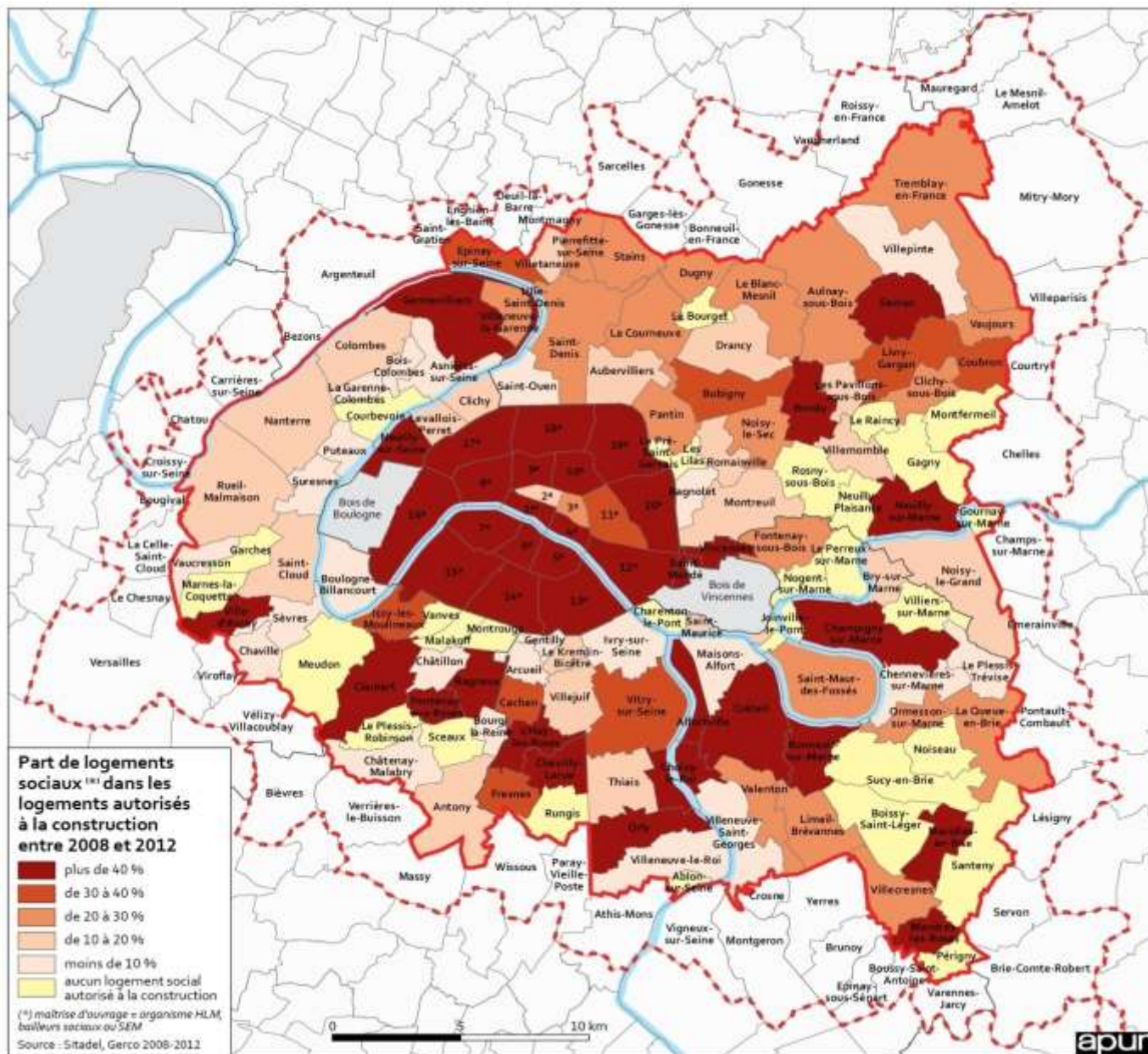
INEGALITES DE REVENUS EN ÎLE-DE-FRANCE



INEGALITES FACE AU CHÔMAGE EN ÎLE-DE-FRANCE



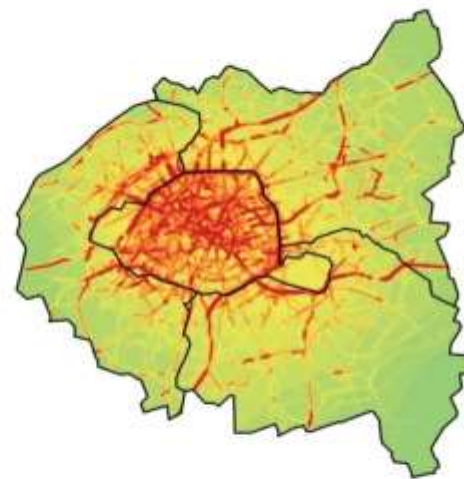
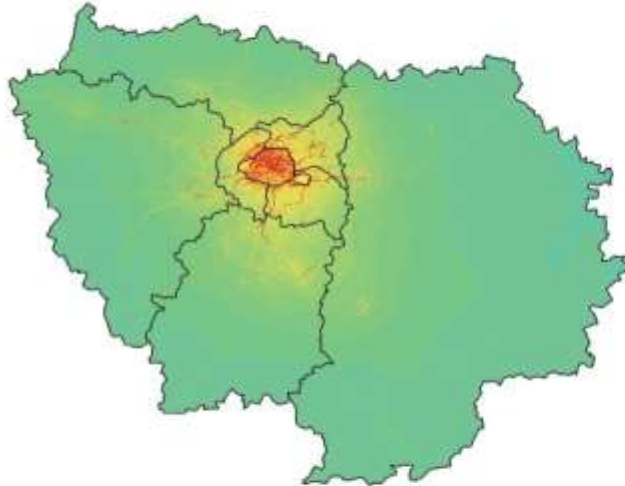
INÉGALITÉS FACE AU LOGEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE



POLLUTION DE L'AIR

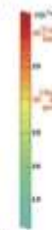
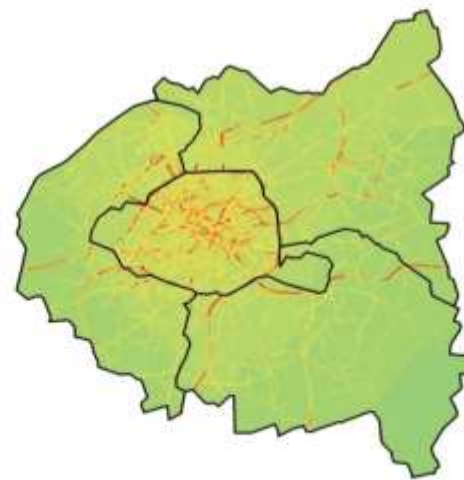
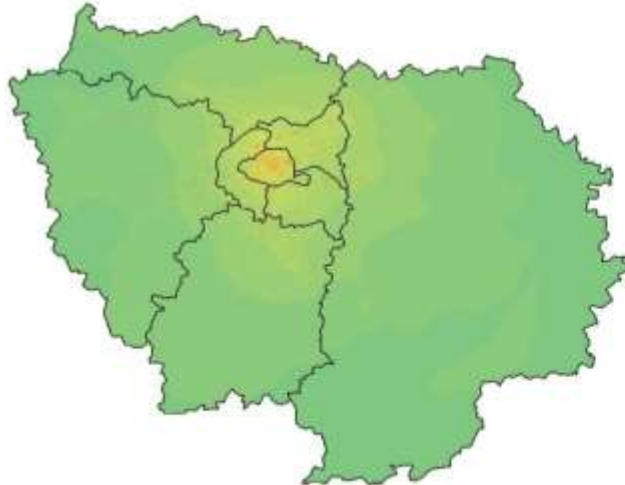
État actuel – 2013

NO₂



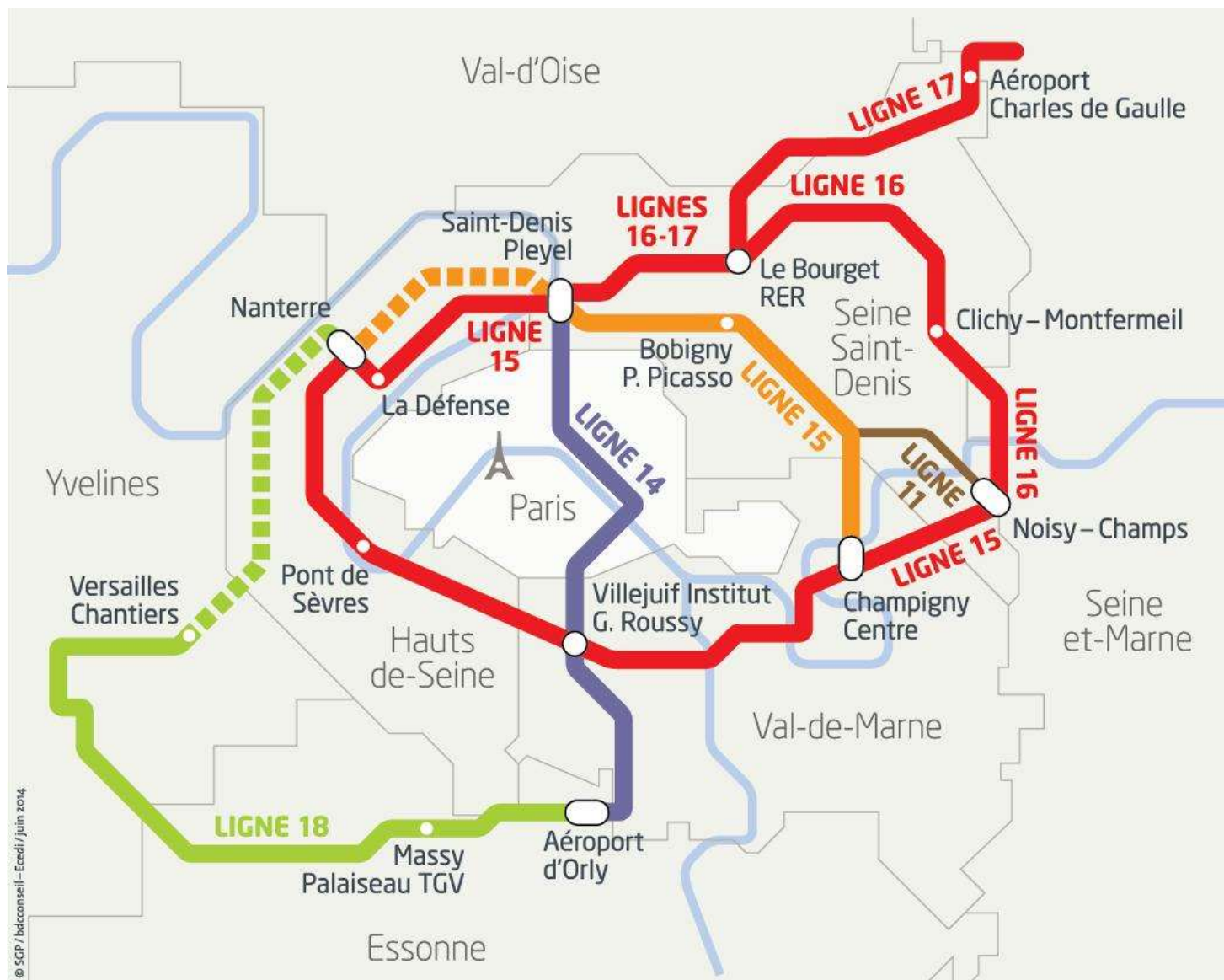
- 3,4 millions de personnes exposées à des valeurs supérieures aux limites
- 90 % des personnes exposées à un dépassement de la Valeur Limite se trouvent au sein du périmètre A86
- Plus de 9 parisiens/10 habitent dans une zone où la Valeur Limite n'est pas respectée

PM₁₀



- 1,4 million de personnes potentiellement exposées à des niveaux de particules PM₁₀ qui ne respectent pas la réglementation
- 90 % des personnes exposées à un dépassement sont situées au sein du périmètre A86
- Les 2/3 se trouvent à Paris

PROJET: LE GRAND PARIS EXPRESS 2015 : DÉBUT DU CHANTIER DE LA LIGNE 15 SUD



ENJEU : TRAVAILLER ENSEMBLE

- **Logement : 19 000 logements réalisés en moyenne chaque année alors qu'il en faudrait 37 000**
- **Environnement : les pics de pollution se concentrent dans le périmètre de l'A86**
- **Développement économique : parler d'une même voix à l'international**



MÉTROPOLE DU GRAND PARIS



OBJECTIFS

- **Améliorer le cadre de vie**
- **Réduire les inégalités**
- **Développer un modèle urbain, social et économique durable**
- **Renforcer l'attractivité**

REPERES

La métropole du Grand Paris est une **nouvelle intercommunalité qui sera créée le 1^{er} janvier 2016**

- **124 communes dont Paris**
- **762 km²** soit 7 fois la superficie de Paris
- au moins **6,7 millions d'habitants**

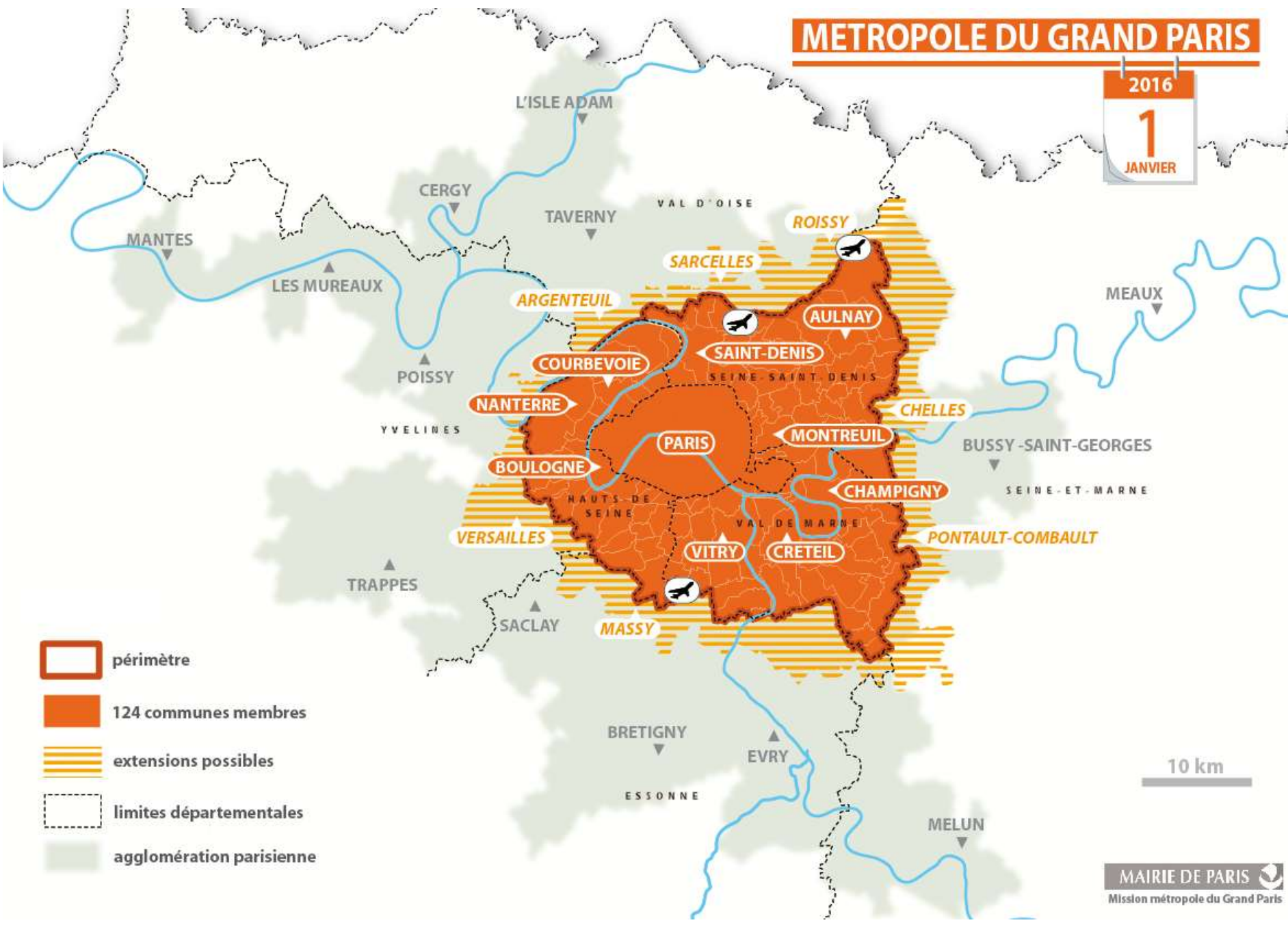
Elle sera subdivisée en « **territoires** » regroupant un minimum de 300 000 habitants ; Paris constituera un territoire.

METROPOLE DU GRAND PARIS



- périmètre
- 124 communes membres
- extensions possibles
- limites départementales
- agglomération parisienne

10 km



RESSOURCES

- **Transfert de la fiscalité des entreprises et de dotations de l'Etat perçues par les communes (4,1 milliards)**
- **Pas de création de nouvel impôt**
- **Pas d'augmentation des impôts existants pour les ménages**

ORGANISATION



au moins 337 conseillers
métropolitains désignés en 2016 par
les communes

puis élus pour partie au suffrage
universel direct en 2020

**La ville de Paris sera
représentée par 90 conseillers**



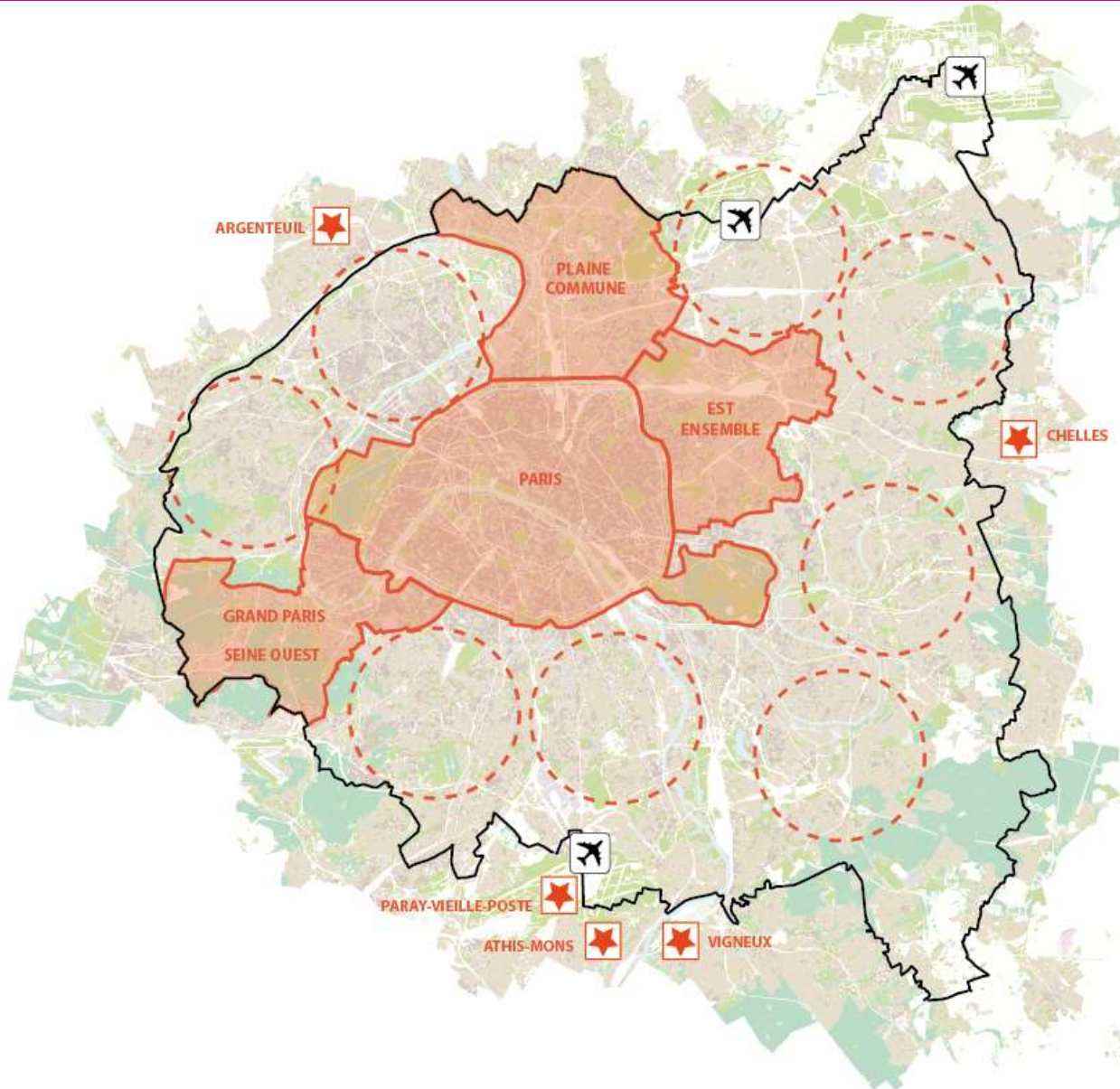
(15 au max.) seront composés des
conseillers métropolitains de chaque
territoire et d'autant de conseillers
municipaux

Ils gèreront **les compétences de
proximité.**

Paris constituera un territoire.

Et une instance consultative citoyenne :
un conseil de développement (partenaires économiques, sociaux et culturels)




LES TERRITOIRES



- **Des territoires** regroupant **un minimum** de 300 000 habitants.

- **Paris** constitue un territoire et continuera à exercer ces compétences.

- Les autres communes ont l'obligation de se regrouper à **300 000 habitants** pour les exercer.

-  Communes ayant demandé leur intégration à la métropole
-  Territoire atteignant déjà 300 000 hab.
-  Territoire en cours de constitution

POUR QUOI FAIRE ?

METROPOLE	TERRITOIRES
Schéma de cohérence territoriale	Plan local d'urbanisme
Grandes opérations d'aménagement	Opérations d'aménagement locales
Grands équipements	Equipements de proximité
Logement	Politique de la ville
Climat / air / énergie	Collecte des déchets
Développement économique	Eau et assainissement
Candidature aux grands évènements	Voirie et stationnement
	Actions sociales



DOMAINES D'ACTION TRANSFERES



LOGEMENT ET AMENAGEMENT

► Objectifs et enjeux :

- construire au minimum 35 000 logements par an
- améliorer la performance énergétique des logements anciens
- rénover et requalifier les logements indignes
- gérer l'urgence sociale



LOGEMENT ET AMENAGEMENT

► **Moyens et outils :**

- plan métropolitain de l'habitat et de l'hébergement (PMHH)
- schéma de cohérence territorial (SCOT)
- réalisation de grandes opérations d'aménagement
- fonds d'investissement pour soutenir le financement des équipements (crèches, écoles, gymnases...)

► **Délégation de l'Etat :** financement du logement social, droit au logement (DALO), réquisition, veille sociale et hébergement



► Objectifs :

- mettre fin aux pics de pollution et réduire les risques pour la santé
- lutter contre les nuisances sonores
- améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments
- prévenir les inondations et gérer les milieux aquatiques
- lutter contre le changement climatique



CLIMAT / AIR / ENERGIE

► Moyens et outils :

- Plan climat énergie territorial
- Programme d'actions à définir et mettre en œuvre pour une meilleure maîtrise de la demande d'énergie



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

► Objectifs :

- Développer l'emploi
- Renforcer l'attractivité des territoires



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

► Moyens et outils :

- Création de grands équipements sportifs ou culturels
- L'aide à l'immobilier d'entreprises et à des filières d'innovation
- Action concertée sur le commerce de proximité
- Participation à la candidature à de grands évènements (Expo universelle...)



UNE METROPOLE QUI SE MET PROGRESSIVEMENT EN PLACE

2015

- Ajustement des dispositions législatives par le Parlement
- Préparation de la mise en place de la métropole par la « mission de préfiguration »

2016

- Création de la métropole du Grand Paris au 1er janvier
- Lancement des principaux documents stratégiques

2018

- Adoption des principaux documents stratégiques et de l'intérêt métropolitain
- Transfert des compétences opérationnelles (logement, aménagement, environnement)

2020

Election d'une partie du conseil métropolitain au suffrage universel direct

RAPPEL : CALENDRIER DE LA CONCERTATION

Janvier – mars : réunions publiques d'information parisiennes

Avril – juin : réunions de concertation (40 réunions publiques au sein de la métropole) organisée par Paris Métropole, la mission de préfiguration et les villes accueillantes

Juin : synthèse des réunions publiques parisiennes

Eté : Assises de la métropole

Merci de votre attention.

LE ↑
GRAND
PARIS à vous
La métropole
CITOYEN ↓

MAIRIE DE PARIS



18^e
MAIRIE

apur
ATELIER PARISIEN
D'URBANISME

Pour vos questions : inscriptions-evenements@paris.fr